

rent point écouter leurs pétitions.
Fait à Montréal, ce 19 ième jour
de Juin, 1844.

(Signé par quelques ministres.)

CONVERSATION ENTRE UN CANADIEN ET UN VIGERITE.

Vigerite.—Ah ! M. l'ami des dix fous, je vous tiens par le bouton cette fois ; vous allez en avoir une gratte.

Canadien.—Oui ? vous badinez, mon cher monsieur ! Eh bien ! quelle est cette gratte ? La curiosité de la connaître me donne une démangeaison.

V.—Vous lisez qu'la Minerve et l'Charivari, vous autres ; si vous lisiez les écrivains, vous seriez plus fins. Tenez ; je viens de finir un ouvrage par Weiss et j'y ai remarqué un passage qui vous as somme.

C.—Bon ! passez au passage, s'il vous plaît : vous qui voulez me faire passer.

V.—Le voici ; il dit : Lorsque, arrivant dans une ville, vous y trouvez un homme dont tout le monde dit du mal, soyez sûr qu'il a quelque grande qualité dont l'envie se venge.—Hein ! ça vous tappe-t-il un peu, vous autres qui dites tout le mal imaginable de M. Viger et de M. Barthe ?

C.—Me tapper ? pas plus que sur la main, monsieur... D'abord, quel mal disons-nous de ces messieurs ? voulons-nous ternir leur caractère privé ? avançons-nous des faussetés ? avons-nous recours à des subterfuges pour les perdre ? et puis, répondez-moi, un homme public doit-il s'attendre à se conduire comme bon lui semblera, sans que le peuple vienne lui faire la leçon ?

V.—La leçon... la leçon, tant qu'vous voudrez. ça n'veut rien dire !

C.—Non ! demandez ce qu'elle veut dire aux messieurs que vous plaignez tant. A présent, qu'avons-nous à leur envier ? Sont-ce des cheveux blancs, un demi-siècle de services, des mois de prison, des charivaris ? Dieu nous en garde ! on ne désire pas des cheveux blancs pour les souiller ou un demi-siècle de services et des mois de prisons pour en perdre tout le mérite par un seul acte ; non, non, que ces choses-là leur demeurent, ils y sont les bienvenus. Nous ne leur envions rien ; si nous attaquons leurs caractères privés, alors vous pourriez répéter ce que dit Weiss avec raison.

V.—Bien, bien ! toujours que vous avez tort. (Exit)

C.—(seul.) Le pauvre diable se croit très-savant, mais s'il a lu Weiss, je me donne à écarteler ;—il n'a lu que l'Aurore, et c'est dans les mélanges de cette feuille qu'il y a trouvé la pensée de l'auteur qu'il a cité. (Exit en levant les épaules.)

LES JEUX D'ENFANS ET D'ESPRIT.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une sollicitation, dit M. Barnard, en partant pour Kingston, pour demander la situation de protonotaire.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Un désappointement, dit le même monsieur à son retour de Kingston ; on lui dit qu'il ne rime pas : il donne son pamphlet pour gage.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une réaction, crie l'Aurore dont le Jorgnon lui fait entrevoir les idées du Castor tout de travers.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Du fond, que demandent ceux qui n'aiment pas la forme de M. Viger.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Le gouvernement responsable, crient la majorité des Canadiens. Vu que ce qu'ils disent a beaucoup de bon sens, on leur fait grâce du gage que le manque de rime les obligeait à bailler.

Des Ver-ites a propos de l'Individu- dualite'.

VER NO. 1. LE DEHORS JUGE' D'APRES LE DEDANS.

Savez-vous ce qui nous a toujours troublés, nous autres Canadiens ? Si vous ne le savez point, ça ne me surprendrait pas fort, car si vous en aviez une idée, le pays ne serait point dans la triste passe où il se trouve à présent. Je vais donc vous dire quel fut notre malheur depuis que le sol nous porte. Ce malheur, cette malédiction, cette peste, c'est l'individualité ; c'est à-dire, que l'on juge plus d'après la vie privée que d'après la vie publique. Bien certainement que c'est là le vilain ver qui nous a sans cesse rongé les entrailles... quel est l'esprit qui puisse concevoir le contraire ?... l'esprit ! je badine... il faudrait en être tristement chiche pour entretenir de semblables conceptions ! Supposons-nous d'accord sur le point, et je continue à prouver comme quoi cette vilaine manie de juger d'un homme public d'après sa vie privée est des plus pernicieuses. D'abord, l'homme privé est comme le bétail dans l'étable ; il peut être doux, tranquille et parfait, mais une fois dans les rues, ho ! les gambades, les extravagances et les folies sont en abondance ; de même l'homme public peut être, doux, honnête et juste au sein de sa famille, mais voyez le dans le monde et chaque action, chaque pas, et chaque démarche qu'il fait porte le timbre de l'imbécillité et de l'imprudenc, si non de la malhonnêteté. Si vous voulez, la comparaison n'est pas des plus flatteuses à l'homme ; si elle vous déplaît, peignez vous l'image de l'écolier dans nos collèges : il y est de bonne conduite ; et voyez le hors des murs, et il est comme un pou-



lain : "le diable le charie !" jugez de l'homme public d'après sa vie privée, et vous jugez du dehors d'après le dedans : et comme il est imprudent de juger du dedans d'après le dehors le contraire doit être semblable. Or, en prononçant sur

M. Viger d'après sa vie de particulier vous commettez une erreur atroce ; alors en vous tenant à cela, vous devez, en justice au monsieur, le proclamer digne de déification ; car certainement qu'il est un honneur au cercle qu'il fréquente, et comme particulier je parie que son égal ne saurait être trouvé. Quant à M. Barthe, sa vie privée est irréprochable ; j'en dis autant de M. Donnell, et cela avec beaucoup de plaisir ; mais sur le chapitre de leur vie publique, vous savez ce que j'en pense. En voici suffisamment sur la bête de juger du dehors d'après le dedans.

VER NO. 2. DES PRINCIPES JUGES D'APRES LES HOMMES.

Il est un autre ver qui nous ronge les entrailles avec tout autant d'acharnement que celui que je viens de vous faire connaître. Ce second ver ne cède pas en malice au premier ; je crois même qu'il le surpasse sur l'article. Ce ver, c'est le jugement que l'on porte sur les principes d'après les hommes ; c'est le métier de juger du fruit d'après l'arbre : métier assez insoué, direz-vous, mais qui est tout aussi juste que celui de former une idée du fils d'après le père. Si l'on fait la courbette à M. Viger, à M. Barthe et à M. McDonnell, et prendre pour de l'évangile tout ce qu'ils disent, adieu liberté de pensée ! et monopole d'intellect, soyez le bienvenu... il faut en passer par le dicton du trio ; des milliers de citoyens tous intelligents doivent sacrifier leur indépendance à trois personnes ! ça c'est du surpassant... tellement surpassant que l'on ne peut le croire, et que l'on serait pire que des bêtes de somme si l'on s'y soumettait. Cependant l'on trouve quelques gens qui se laissent mener par le nez par cette illustre trinité :—que la Providence en ait pitié ! c'est tout le mal que je leur veux.

Eh bien ! si l'on doit s'en rapporter aux hommes pour l'excellence des principes, donc les principes sont fondés sur les hommes ! beau principe que celui-là ; j'en félicite l'Aurore et ceux qui l'admettent ; il fait honneur à leur bon-sens, à leur... ô, à leur tout-cc-que-vous-voudrez ; dites à leur bêtise, par exemple... Par ce principe on maintiendrait donc que l'homme ne se fait pas grand d'après les idées qu'il entretient ! je le plains fort ce malheureux homme ! comment peut-il donc devenir grand autrement que dans son personnel ? comment ?... eh ! demandez-le au rédacteur, doublement-charivarisé de l'Aurore ; lui qui comprend le pamphlet de M. Viger, peut bien comprendre cela ; quand à moi et à l'ex-ministère, qui ne sommes doués que d'une intelligence limitée, on ne saurait vous satisfaire ; c'est du mystérieux pour nous ! Mais voici ce que l'ex-ministère et moi, ainsi que tous les gens de bon-sens ordinaire, pensons sur ce point : que les principes sont immuables qu'ils sont transmis de siècle en siècle ; que les hommes leur donnent un assentiment général en les propageant qu'il rendent un individu